



# PLAN DE FORMATION

## Agent de Sécurité Privée (Titre de niveau V)



### Désignation du métier et ses fonctions :

La formation d'Agent de Sécurité est obligatoire pour toute activité de surveillance ou de gardiennage.

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

En plus des objectifs classiques de surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électronique de sécurité ou gardiennage l'agent de sécurité peut être amené à travailler ponctuellement sur des événements sportifs, récréatifs, discothèques, .... Son action comporte un volet « prévention » et un volet « intervention » que ce soit en malveillance, en secours à personnes, protection des mineurs, bon déroulement de la manifestation ou en prévention incendie sans compter que l'agent est formé pour la palpation de sécurité. On peut donc prétendre que cette formation est polyvalente et donc gratifiante par sa richesse.

A l'issue de la formation et de l'examen, un TITRE de niveau V sera délivré, permettant l'obtention d'une carte professionnelle ouvrant le droit d'exercer dans la surveillance humaine ou surveillance par des systèmes électronique de sécurité ou gardiennage.

➤ **NOMBRE DE PARTICIPANTS** : 4 à 12 personnes par session

➤ **DUREE** : 175 heures hors examen (5 semaines)



### Informations complémentaires :

➤ **HORAIRES de formation**

9h / 12h30 et 13h30 / 17h

➤ **CENTRE DE FORMATION Saintes**

Z.I des Charriers

11 rue des Brandes

17100 Saintes

Contact : M. Sanchez Pascal

Tel : 05.46.98.39.71

Mèl : [ps@groupe-szelest.fr](mailto:ps@groupe-szelest.fr)

➤ **SESSION** : Dates des prochaines sessions disponibles sur notre site internet : <http://groupe-szelest-formation.com/>



### Pré-requis :

- Avoir une autorisation préalable délivrée par le CNAPS
- Savoir lire, écrire et comprendre la langue française
- Tout public à partir de 18 ans



### Programme de la formation A.S.P. :

- ✓ Cadre réglementaire et légale (déontologie, droit et législation)
- ✓ Accueil et contrôle d'accès
- ✓ La prise en compte d'un poste de contrôle de sécurité
- ✓ Les consignes
- ✓ Le circuit de vérification
- ✓ Maîtrise de la gestion des alarmes
- ✓ Savoir-faire une remontée d'information
- ✓ Technique d'information et de communication
- ✓ La gestion des conflits / Analyse de comportements/ Améliorer son potentiel relationnel
- ✓ Equipier de première intervention
- ✓ Événementiel
- ✓ Intervention
- ✓ Gestion de la télésurveillance et vidéo
- ✓ Effectuer physiquement une surveillance périmétrique
- ✓ Déterminer les personnes « à risques » sur l'évènement (alcool, comportements...)
- ✓ Repérer la présence d'objets prohibés, insignes ou signes xénophobes ou idéologiques (loi du 06 12 93-Alliot M)
- ✓ Connaissance des techniques d'une palpation de sécurité
- ✓ Prévenir les risques terroristes et intervenir
- ✓ Mise en pratique



### Les Moyens Pédagogiques :

- Etudes de cas
- Mise en pratique sur différents scénarios
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires
- Supports techniques :
  - Vidéoprojecteurs,
  - Caméscopes,
  - Matériel de self défense,
  - Extincteurs / Bac écologique

**Obtention du Titre de niveau V référencé au RNCP après examen : Ronde – poste de garde sur site – rédaction rapport et main courante – épreuve de Quizz (QCM)**



Inclus formation : Sauveteur Secouriste du Travail

Diplôme certifié et délivré par

